

HORIZON #44

Mars/Mai16

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE
VERT-LE-GRAND www.vert-le-grand.com

④

Zoom sur

Zéro phyto :
un engagement naturel



②

Dans le rétro

Une commune
toujours plus propre !

⑥

Grand angle

Voisins vigilants :
ouvrons l'œil !

⑩

Perspectives

Budget 2016
contraint mais maîtrisé



Dans le rétro

Une commune toujours plus propre !



12 décembre 2015

Dans une volonté d'offrir aux habitants une commune toujours plus propre, le Siredom poursuit ses efforts afin d'optimiser le tri des déchets et leur valorisation. Le village accueille ainsi de nouvelles plates-formes d'apport volontaire.

Cette installation composée de bornes semi-enterrées a été inaugurée par Xavier Dugoin, son président, accompagné de Jean-Claude Quintard, Maire et de nombreuses personnalités et élus. Les bornes serviront de dépôt pour les emballages en verre et pour le papier. Le Siredom souhaite installer 180 plates-formes sur 3 ans. La commune a dû mettre à disposition un espace foncier, tandis que le syndicat en assurera l'entretien et la collecte.



Le Beaujolais nouveau sous forme d'hommage

19 novembre 2015

Malgré des circonstances particulières, de nombreux grandvertois se sont réunis pour célébrer l'arrivée du Beaujolais nouveau. La salle Henri Boissière a battu son plein : dégustation du goulash, DJ, et Beaujolais... Une minute de silence et 130 bougies ont été allumées en hommage aux victimes des attentats.

Place à la magie de Noël !

13 décembre 2015

Le Comité des fêtes s'est fait une joie d'organiser le spectacle de Noël.



Cette année, la commune a fait appel à Yannis, magicien, qui a émerveillé plus de 120 enfants. Ensuite, l'arrivée très attendue du Père Noël a réjoui les bambins qui ont pu s'asseoir sur ses genoux, tandis que les parents en ont profité pour immortaliser ce doux moment. Avant de partir, les membres du Comité des fêtes, ont gâté les enfants en leur distribuant plein de confiseries. C'est avec les yeux remplis d'étoiles que les enfants ont terminé cette journée.



Jean-Claude

Quintard

Maire

Voisins oui mais... vigilants !

La sécurité des biens et des personnes reste et restera une de nos préoccupations majeures... C'est une compétence de l'État qui s'exerce grâce aux forces de l'ordre, la gendarmerie chez nous, mais elle peut, à certains égards, se mettre en place grâce à la participation citoyenne.

C'est là tout l'enjeu du dispositif « voisins vigilants ». Les Grandvertois ont répondu présents à notre appel et ils ont montré leur intérêt envers cette initiative.

Les efforts conjugués des gendarmes, de notre police municipale et des habitants doivent nous permettre de faire baisser le nombre de faits... notamment celui des cambriolages.

Le but n'est pas de surveiller son voisin bien entendu, mais de garder un œil sur le quartier et d'être attentif aux faits inhabituels.

En plus d'endiguer ces actes qui peuvent être très traumatisants pour les victimes, le dispositif est l'occasion de recréer du lien social et de briser l'isolement ; on parle alors d'entraide, de partage et de convivialité... le tout pour conforter le vivre-ensemble bien présent dans notre village.



Meilleurs vœux pour 2016... ✓

9 janvier 2016

Afin de célébrer cette nouvelle année, Jean-Claude Quintard maire, a prononcé ses vœux à l'ensemble des habitants. Il est revenu sur les moments forts qui ont marqué 2015 et notamment les attentats de Charlie Hebdo ainsi que la terrible soirée du 13 novembre dernier. Il a ensuite présenté aux Grandvertois les différents projets prévus pour 2016, qu'il s'agisse de l'éducation, de l'environnement, de la culture... et de belles perspectives s'annoncent ! Enfin, il a tenu à remercier chaleureusement toutes les personnes qui agissent et s'investissent pour la commune, au quotidien, afin de permettre de construire ensemble, la communauté dans laquelle nous souhaitons vivre.

Honneur aux doyens d'un jour

10 janvier 2016

L'année a commencé en douceur avec le repas annuel des anciens qui s'est tenu à la salle Henri Boissière. Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé ce moment de partage et de convivialité d'une main de maître. « *Tous les ans, depuis 25 ans, le CCAS organise un grand repas pour les anciens de la commune. Cette année, nous battons notre record avec 180 personnes et 19 tables pour ce midi* », a expliqué Marie-France Pigeon, vice-présidente du CCAS et adjointe au maire. Jean-Claude Quintard, le maire, a ouvert les festivités avec son mot de bienvenue. Les convives se sont ensuite attablés autour d'un chaleureux repas, dans une ambiance musicale, grâce à deux artistes, Marie-France et Jean-Paul. Enfin, la municipalité a offert un présent aux doyens du jour, Jacqueline Mauny et Luce Coutté. ✓



> La Thaïlande en images...

25 novembre 2015

C'est à travers un film que Christiane Debouzy a permis à de nombreux grandvertois de partir à la découverte de la Thaïlande, et ce grâce à la commission culture.

La prochaine projection les emmènera au parc Yellowstone aux USA.



Zéro phyto Un engagement naturel

S'engager dans une démarche visant la suppression des pesticides pour une meilleure qualité de l'eau était tout naturel pour la commune. Depuis 2013, la mairie met tout en œuvre pour atteindre ses objectifs « zéro phyto » et tenir son plan de gestion différenciée... Zoom sur les différentes actions concrètes au profit de l'environnement et de la santé des Grandvertois.



Depuis fin 2012, la commune est engagée dans le programme Phyt'Essonne dont l'objectif est de sécuriser, réduire et, à terme, supprimer l'utilisation des pesticides... Afin d'améliorer et de préserver la qualité des eaux souterraines et de surface. Pour aller plus loin, un plan de gestion différenciée a été réalisé en 2015, en concertation avec le SIARCE (Syndicat intercommunal d'aménagement de réseaux et de cours d'eau). Il précise les moyens et actions mis en œuvre pour l'entretien des espaces publics grâce à des pratiques évitant le recours aux pesticides, dont voici quelques exemples :

Du matériel adapté

En 2015, la commune a atteint les conditions d'éligibilité aux subventions allouées par l'Agence de l'Eau et la Région pour l'achat de matériel d'entretien adapté : une balayeuse à conducteur marchant, une tondeuse avec bac de ramassage, un râteau de piste, un scarificateur, un micro tracteur.

Le désherbage au naturel !

L'entretien des espaces de voirie s'est fait grâce à une brosse de désherbage mais aussi grâce au désherbage manuel et à la débroussailluse à fil. Le cimetière et le terrain de sport ont été désherbés avec le râteau de piste ce qui représente au total 8 130 m² de stabilisé. Pour les massifs, c'est le paillage qui a été retenu avec les déchets des coupes de tilleuls du domaine de la Saussaye. Les quantités disponibles n'ont pas permis de couvrir tous les besoins, la commune a donc eu recours à du paillage à base de chanvre.



- 1 Entrée du village
- 2 Place de la mairie
- 3 Rue du fossé de châtres
- 4 Mare du guichet

Communiquer plus pour comprendre mieux

Communiquer est essentiel pour bien comprendre l'engagement du village en faveur du « Zéro phyto ». Pour ce faire, des panneaux de sensibilisation seront installés aux abords des différents sites ouverts au public comme la Mare du guichet, le cimetière, le stade, les espaces verts communaux. À la fois informatifs et pédagogiques, ces panneaux devront permettre de mieux comprendre la démarche et de redécouvrir la biodiversité.

Trophée Fleur Verte

Un fleurissement respectueux de l'environnement

Reconnue pour sa politique de développement durable, la commune est labellisée « Fleur Verte » depuis le 1^{er} décembre 2015. Lors de la cérémonie officielle organisée par le Conseil Départemental de l'Essonne, le diplôme a été remis à Olivier Schintgen, vice-président de la commission Embellissement Village, accompagné de deux maire-adjoints, Pierre Marcille et Marie-France Pigeon. Ce trophée récompense les efforts du village en matière de respect de l'environnement dans l'entretien de ses espaces verts et voiries.

Depuis 2007, le Trophée Fleur Verte distingue les communes mettant en œuvre les pratiques les plus significatives et innovantes de gestion et d'entretien de la voirie, des espaces publics et des espaces verts, fleuris et naturels, respectueuses de l'environnement, dans une démarche de développement durable et solidaire. Il est décerné par un jury composé de techniciens de la Direction de l'environnement du Conseil Départemental, en charge de différentes thématiques environnementales (Eau, Espaces Naturels Sensibles, Cadre de Vie).

Les 4 critères environnementaux d'attribution du Trophée Fleur Verte :

- Actions pour limiter l'usage des produits phytosanitaires et pratique d'entretien différenciée
- Pratique d'une gestion rationnelle de l'eau
- Conservation du patrimoine naturel et maintien de la biodiversité
- Actions de sensibilisation éco-citoyennes



“ Ils ont dit...

Olivier Schintgen, vice-président de la Commission Embellissement Village

“Le Trophée Fleur Verte vient récompenser les efforts fournis par la collectivité et les agents de la commune en faveur de l'environnement. Nous avons en effet opté depuis quelques années pour une gestion différenciée et nous mettons tout en œuvre pour atteindre nos objectifs. Ce label, c'est une reconnaissance de la politique environnementale de la commune, que nous souhaitons exemplaire !”



28 mai

C'est la date de l'opération « Essonne Verte, Essonne propre » ! Rendez-vous à 9h au cimetière pour le désherbage à la main de ses allées... Tous les volontaires sont les bienvenus, ambiance conviviale garantie !



agent municipal issu d'une formation spécifique aménagement a rejoint l'équipe des services techniques, à la mi-octobre 2015.



Cyril Nozière



dépendé en 2015 en produits phytosanitaires... Objectif atteint !



communes ont participé au Trophée Fleur Verte en 2015.



massifs de vivaces ont été créés pour remplacer les massifs d'annuelles.



renouvelables, c'est la durée pendant laquelle la commune est labellisée « Fleur Verte ».

Voisins vigilants : ouvrons l'œil !



Au mois de février s'est tenue une réunion d'information sur le dispositif « Voisins Vigilants ». Animée par le capitaine Hoarau de la gendarmerie départementale de l'Essonne, ce rendez-vous a permis de constater que les Grandvertois sont non seulement très intéressés par le sujet, mais également prêts à se porter volontaires. Une belle action de solidarité pour décourager les rodeurs et autres cambrioleurs de sévir dans la commune.

Informer les habitants

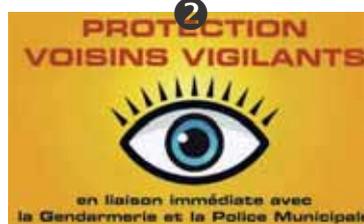
2 février 2016 - Une cinquantaine de Grandvertois répondaient présents à la réunion « Voisins vigilants et participation citoyenne ». Attentifs, ils ont écouté le capitaine Hoarau présenter le dispositif « Voisins Vigilants » auquel la commune a adhéré. Les échanges étaient nombreux, preuve de l'intérêt des habitants envers cette initiative... C'est un sujet qui rassemble forcément puisque les cambriolages sont redoutés par tous, surtout en période de vacances. Alors si cette action solidaire peut permettre de dissuader les voleurs, les Grandvertois sont prêts à s'investir !

Voisins vigilants : présentation

Avec une baisse de près de 1 % des cambriolages en 2015, l'Essonne est sur la bonne voie ! Pour autant, il ne s'agit pas de se laisser bercer par les chiffres mais bien d'agir concrètement. Et c'est justement ce qu'exprime la commune en adhérant au programme des voisins vigilants.

Au cœur du dispositif, il y a l'esprit d'entraide et de responsabilité des voisins d'un même quartier, pour lutter contre la délinquance, et en particulier les cambriolages.

Les personnes adhérant au programme s'engagent à adopter une attitude vigilante sur ce qu'il se passe dans la rue et aux alentours. Le but n'est pas de surveiller son voisin bien entendu, mais de garder un œil sur le quartier et d'être attentif aux faits inhabituels. S'ils constatent justement des agissements suspects, le voisin vigilant entre en contact avec la gendarmerie qui prendra alors les mesures nécessaires. La signalétique dissuasive officielle (autocollants, pancarte...)



- 1 Réunion d'information animée par le capitaine Hoarau
- 2 Ouvrons l'œil !
- 3 Formulaire d'inscription « Participation Citoyenne - Voisin volontaire »



s'affichant sur les boîtes aux lettres ou sur les panneaux des communes concernées, participe à la réduction des risques de cambriolage.

Il faut aussi noter que le dispositif est l'occasion de recréer du lien social et de briser l'isolement. Partageant les valeurs communes que sont l'entraide, le partage et la convivialité, les voisins vigilants échangent et veillent les uns sur les autres, dans un climat de confiance et d'écoute.

Des liens privilégiés de proximité se créent également avec la mairie et la gendarmerie. Des réunions régulières sont organisées dans la convivialité pour répondre aux questions des voisins et dresser des bilans.



4 Christophe Richard, élu en charge de la sécurité et de la circulation



5 Installation de panneaux « voisins vigilants » aux entrées de notre village

Vous souhaitez prendre part à cette initiative solidaire...

... et apporter davantage de sérénité aux habitants du village ? Rendez-vous dès à présent sur le site internet www.vert-le-grand.com pour télécharger le bulletin d'inscription « Participation Citoyenne – Voisin volontaire ». Une fois complété, vous pouvez le déposer sous enveloppe à la mairie. Les personnes retenues pour le programme des voisins vigilants seront contactées pour une nouvelle réunion avec la gendarmerie. À la suite de quoi, la convention Préfecture-Gendarmerie-Mairie sera signée.

Quid des caméras de surveillance ?

Une autre question de sécurité a été abordée lors de la dernière réunion publique... Les habitants ont souhaité en savoir plus sur l'installation des caméras de surveillance aux entrées du village. À l'heure où nous écrivons ces lignes,



Le saviez-vous ?

Partez zen en vacances...

... Pensez à signaler votre absence à la police municipale ! La police municipale et la gendarmerie de Bondoufle effectueront des rondes de surveillance autour de votre logement. Formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la commune.

le dossier, géré par la Communauté de communes du Val d'Essonne, est en cours. L'appel d'offre a pris fin le 12 février, pour une ouverture et un examen des candidatures début mars. À la suite de quoi, l'entreprise retenue pour ce marché aura 8 mois à compter de mi-avril pour installer les caméras de surveillance dans les 21 communes concernées.





Mais qui es-tu ?



- ❶ Marie-Pierre Verger
- ❷ Marie-Pierre et sa fille Cynthia, également monitrice
- ❸ Cynthia et les enfants du pony club



Prédestination d'une petite fille dont le premier mot fut « cheval »

Marie-Pierre Verger représente la cinquième génération d'une famille de cultivateurs grandvertois. C'est ainsi qu'elle côtoie très jeune les chevaux de ses parents puis à l'adolescence elle cajole pendant les vacances d'été l'âne de Raymond Lepage à Vert-le-Petit, en attendant de travailler et de pouvoir acheter son propre cheval.

D'où vous vient cette passion pour les chevaux ?

J'ai grandi dans une famille d'agriculteurs. Même si les chevaux étaient remplacés par des tracteurs au fur et à mesure, ils sont restés omniprésents au cœur de la vie à la ferme. J'ai toujours entendu parler de chevaux ; j'imagine que ma passion vient de là.

Quel événement vous a donné envie d'ouvrir un club ?

Les années ont passé, pour tenir compagnie à mon cheval, j'ai acheté une ponette. Un matin j'ai eu la surprise de voir naître un poulain, c'est ce qui a été le facteur le plus déclencheur pour ouvrir mon pony club.
 « Élever des animaux sans avoir à s'en séparer. »
 « Si je veux faire de l'élevage, il faut que je monte un pony club », chose faite en 2001 en faisant de ma passion mon métier.

Pouvez-vous présenter le Ranch Josuah en quelques mots ?

50 chevaux et poneys et animaux de la ferme, 200 adhérents très fidélisés, cavaliers de passage : école, centre de loisirs.... Des tous petits aux seniors, un savoureux mélange de générations.

Le ranch Josuah est agréé EFE (École Française d'Équitation), c'est un label de qualité délivré par des audits réguliers de la Fédération qui portent tant sur les installations que sur les soins aux équidés et à la qualité de l'enseignement. Le ranch est aussi agréé CQPASAEQUIT* ET AAE**.

Au travail, en promenade ou en compétition, cavaliers et moniteurs répondent à ce besoin de contact avec la Nature, « L'équitation, c'est un trait d'union et un second milieu naturel comme le sont la mer et la montagne. »

* CQPASAEQUIT : certificat et qualification professionnelle assistant soigneur animateur
 ** AAE : assistant animateur équestre



C'est le moment !

De réserver la date dans vos agendas ! **La fête du club aura lieu les 11 et 12 juin prochains.** Le samedi de 19h à 23h et le dimanche de 10h à 14h, venez faire la fête avec nous dans une ambiance conviviale. Au programme : animations, spectacles équestres, buvette, barbecue, mais également, baptêmes poney ou cheval sur selle western, gratuits !

Pour plus d'information sur le ranch :
<http://ranch-josuah.fr/>



Point de vue

« Nous sommes des fidèles du ranch depuis son ouverture ! Le ranch Josuah, c'est l'excellence de l'accueil, la qualité de l'enseignement et des installations, une ambiance chaleureuse et de nombreuses animations. »

La famille Gentile

Circulation partagée Nouvelles zones 20 au centre du village



Depuis 6 mois, les habitants redécouvrent le centre de leur village, avec l'aménagement de plusieurs zones limitées à 20 km/h. Christophe Richard, responsable sécurité au sein de la mairie, est à l'initiative de ces installations réalisées dans le cadre du renouvellement du centre du village.

Des habitants rassurés

Le centre du village, lieu de rencontre et de commerce, s'avérait être un endroit dangereux où les piétons cohabitaient difficilement avec les véhicules. Vitesse trop élevée, zone de stationnement (pour piétons et véhicules) pas clairement définies, les familles et leurs enfants en particulier notaient un manque de sécurité et de réglementation.

Depuis la fin des travaux place de la Mairie, le centre du village est passé en Zone 20. Les rues concernées sont : Rue Pasteur, Rue de la Croix Boissée, Rue des Sablons et Rue des Herses. La municipalité a donc choisi de profiter d'un réaménagement du centre-ville pour intégrer ces nouvelles réglementations.

Des panneaux indiquent la présence des zones 20 et la signalisation a été renforcée par un marquage au sol. Selon Christophe Richard, il est nécessaire que les automobilistes respectent la limitation de vitesse dans ces zones afin d'assurer la sécurité de tous les utilisateurs de ces rues.

Zone 20 ou Zone de rencontre

Une Zone 20 est une zone de rencontre introduite par le décret 2008-754 du 30 juillet 2008. Elle est ouverte à tous les modes de transport en laissant toutefois la priorité aux piétons. Ces derniers peuvent ainsi circuler sur toute la largeur de la voirie, à condition de ne pas stationner.

La vitesse, comme son nom l'indique y est limitée à 20km/h et la circulation se fait à double sens.



- 1 Les zones 20 dans le village
- 2 Rue des Sablons
- 3 Rue Pasteur

- 4 Rue des Herses
- 5 Rue de la Croix Boissée

Budget 2016 Contraint mais toujours favorable à l'investissement



Chaque collectivité locale, comme la commune, doit participer au redressement des finances publiques. Cette trajectoire s'inscrit dans un contexte global de réduction des dépenses de l'État pour réduire le déficit public, la France ayant pris l'engagement européen d'avoir un budget au déficit inférieur à 3 % de son PIB en 2017 – un délai repoussé trois fois depuis 2009.

Une baisse cumulée de la DGF de 150 000 €

Avec ces restrictions budgétaires, nous voyons chuter ces dernières années la dotation globale de fonctionnement (DGF), l'enveloppe annuelle allouée par l'État aux collectivités locales comme les communes.

Selon le ministère de l'économie et des finances, la DGF représente en moyenne 19 % des recettes réelles de fonctionnement des collectivités, loin derrière la fiscalité (60 %) : taxes d'habitation, taxes foncières, cotisation foncière des entreprises, etc. Mais cela n'est qu'une moyenne et recouvre des réalités bien différentes en fonction de la taille des communes.

Donc, à l'échelle des petites communes, la baisse des dotations a plus d'impact que pour les grandes villes. Dans les faits, pour notre budget communal, la baisse des dotations a été de 35 541 € en 2014, 92 279 € en 2015 et elle sera de 26 000 € en 2016. Soit une baisse cumulée d'environ 150 000 €. Cette diminution impacte donc directement notre budget de fonctionnement.

Maintenir notre capacité d'investissement

Le premier réflexe serait d'imaginer une hausse des taxes donc de la fiscalité pour compenser la baisse. Nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les taux du mandat, nous continuons de faire ainsi ; il nous faut pour autant trouver des solutions.

① ② ③ Projet de rénovation des toitures et des menuiseries des dépendances du château du domaine de la Saussaie, inscrit au budget 2016

Équilibrer notre budget 2016

Nous avons décidé d'intensifier par exemple les groupements de commandes avec la CCVE, de « jouer » sur la réorganisation du travail pour ne pas alourdir la masse salariale, de réajuster les subventions aux associations en leur demandant un effort (10 %) et d'augmenter légèrement les tarifs de location des salles aux particuliers.

Le principe qui consiste à baisser nos exigences d'excédent de fonctionnement influera aussi tout en sachant que nous préservons nos marges de manœuvres à l'investissement par une gestion maîtrisée tout au long de ces années.

Ces économies nous permettent donc de poursuivre notre politique volontaire en faveur des jeunes : coefficients bas pour les frais de cantine, sorties ados, gratuité des nouvelles activités périscolaires et de toujours apporter notre soutien et le maintien des aides au CCAS ; sans compter l'investissement nécessaire à la vie de notre communauté.



Dates-clefs

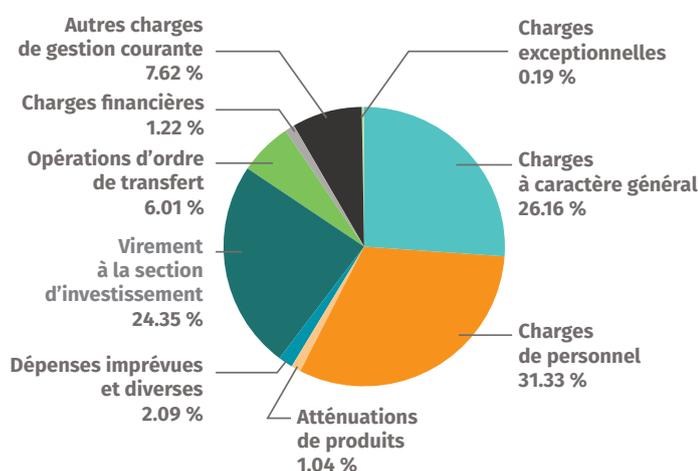
Samedi 9 avril 2016

Pot d'accueil aux nouveaux habitants, avec un mot de bienvenue suivi d'une visite guidée du village en autocar.

Inscrivez-vous dès maintenant en envoyant vos coordonnées à l'adresse suivante :

commune-vert-le-grand@wanadoo.fr

Dépenses de fonctionnement 2016



Budget 2016

Fonctionnement

5 269 091 €

Investissement

3 575 157 €

Excédent de fonctionnement

438 166 €

Baisse de la DGF

- 150 000 €

Quels investissements ?

- Toitures et menuiseries
Domaine de la Saussaye
- Rue Saint Pierre
- Rue des Acacias
- Domaine du Guichet
2^e tranche
- 1 tableau numérique
- Parcours de santé
Domaine de la Saussaye
- Panneaux zéro phytos
- Écopaturage



Tribune de l'opposition

Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand

« Sécurité :

La vidéo surveillance s'installe aux entrées du village, c'est une bonne chose puisque nous le souhaitons depuis longtemps ! Nous pensons que d'autres endroits de la commune méritent une réflexion sur une implantation à venir à l'exemple du groupe scolaire.

La majorité se lance dans un vaste projet d'urbanisation que nous souhaitons accompagner.

Conformément à nos convictions l'urbanisation à venir du cœur de village doit impérativement prendre en compte 5 axes prioritaires afin de limiter la densification et favoriser les échanges. Limiter la hauteur des bâtiments en respectant R+1 plus comble.

Une architecture aérée doit être la priorité, afin d'implanter des espaces végétalisés et de rencontres.

Prévoir un vaste parking souterrain afin de répondre aux problèmes quotidiens de stationnement de jour et de nuit.

Préserver et développer le commerce local.

Et surtout respecter l'esprit village par le style et le choix des matériaux de constructions. »

Stéphane Huet et Pascal Bovis pour le groupe « Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand » sont à votre écoute.



Renouveau pour Vert-le-Grand

« En raison d'un problème de transmission de l'information, nous avons été avertis très tardivement de la demande d'une contribution pour Horizon. Nous n'avons donc pu préparer un article digne de ce nom, néanmoins nous tenons à insister à nouveau sur la sécurité de nos enfants lors de leurs déplacements au sein du village. Les voitures stationnées sur le trottoir rue des Noues les obligent quand ils vont chercher le bus scolaire à descendre sur la chaussée. La réponse de la mairie stipulant qu'il y a en face un trottoir de 1,40 m jamais encombré ne nous semble pas satisfaisante. Document transmis le 9 mars 2016 sur demande de la mairie. »

Contactez vos élus :

Françoise Magyar - Philippe Bouillaguet



Dans votre agenda

CONFÉRENCE CULTURE « YELLOW STONE » PARTIE 2

Vendredi 1^{er} avril 2016
Auberge du Pavillon suivi d'un repas

SORTIE À L'OPÉRA GARNIER Fin avril - début mai 2016

CÉRÉMONIE Dimanche 8 mai 2016 *Place de la Mairie*

APRÈS-MIDI PÊCHE À LA TRUITE Samedi 28 mai 2016 *Domaine de la Saussaye*

FÊTE DE LA MUSIQUE Samedi 18 juin 2016



SAVE THE DATE !

Opération
« Essonne Verte, Essonne Propre »
et remise du prix du concours
« Jardins fleuris
et Maisons illuminées »
28 mai 2016



Le Maire Jean-Claude Quintard, offrant en souvenir une gravure de Michel Ziegler à Jacques-François Piquet.

Clôture de résidence

Le 17 janvier dernier, c'était jour de fête à la Médiathèque pour la clôture de la résidence de l'écrivain Jacques-François Piquet à Vert-le-Grand. Cette ultime rencontre se faisait autour de son dernier livre « Vers la mer, chant d'amour et d'adieu » : interviews, lectures et rencontres avec son éditeur des éditions Rhubarbe. Le public est venu nombreux, comme aux 42 rencontres organisées sur l'année !

Le Maire et l'élue à la culture étaient présents et ont offert à l'écrivain une gravure de Michel Ziegler.

Les Rendez-vous de la médiathèque

Du 1^{er} mars au 7 mai

Concours photo amateur « Vert-le-Grand singulier ».
Règlement à retirer à la Médiathèque.

Vendredis 1^{er} avril et 6 mai, 20h

Club de lecture Les millefeuilles. *Entrée libre.*

Du 25 mars au 7 mai

Exposition « Sans suite », photographies de Lionel Antoni.
Entrée libre.

Samedi 2 avril, 18h

Spectacle du Quartet Buccal « Les Femmes aux yeux ouverts sont dangereuses ». *Sur réservation.*

Vendredi 8 avril, 21h

« Contes coquins » avec Jihad Darwiche. *Pour adultes. Sur réservation.*

Samedi 9 et dimanche 10 avril (vernissage le 9 avril à 11h)

Exposition de femmes photographes.
Château de La Saussaye de Vert-le-Grand. Entrée libre.

Du 10 mai au 2 juillet

Exposition photo « Vert-le-Grand singulier ». *Entrée libre.*

Du 21 mai au 2 juillet

Exposition des photographies sur Vert-le-Grand de Lionel Antoni. *Place de la Mairie.*

Samedi 21 mai, 10h

Visite commentée de l'exposition de Lionel Antoni.
Proclamation des gagnants du concours photo amateur.
Rendez-vous devant la Mairie. Entrée libre.

Dimanche 29 mai, 16h

Lectures au Château : « Madame fait ce qu'elle dit » de Roland Dubillard. *Sur réservation.*

Médiathèque municipale - 27 rue de la Poste
tél : 01 64 56 90 93 - bmvlg@orange.fr
www.mediathèque.vertlegrand.com

Duo d'exception à la médiathèque



Concert

Performance artistique

La médiathèque a proposé un spectacle hors-norme associant le dessin à l'improvisation musicale.

Le 5 février 2016, dans le cadre du festival « Regards en noir et blanc », un concert performance s'est tenu à la médiathèque.

Quand les créations se lient

Dessiner au son d'une contrebasse, c'est ce qu'ont proposé lors d'un concert-performance deux artistes originaires de la région. **Franck Senaud est artiste plasticien**, il s'est laissé porter par les notes jouées de manière improvisée par **Philippe Laccarière, musicien**.

Pas moins de 42 personnes sont venues assister à cette création artistique hors-norme !

Franck Senaud a travaillé devant le public en un temps déterminé : il a exécuté une série de cinq portraits de jazzmen en un total de cinquante minutes. Durant ces cinq fois dix minutes, le public, ébloui, a découvert petit à petit, de leurs premières touches à leur finition, les portraits de Henri Texier, Jaco Pastorius, Jannick Top, Paul McCartney et Stanley Clarke.

Tous ont été les témoins privilégiés d'une œuvre fulgurante, créée pour le public, partagée dans l'instant. Ce fut un moment fort. Chapeau bas, les artistes !

Les rendez-vous culturels de « Regards en noir et blanc »

« Regards en noir et blanc » est un événement culturel organisé en cycles thématiques et proposé par le service culturel de la Mairie. L'art visuel y est décliné en trois disciplines : la gravure, le dessin et la photographie.

Chacun des cycles s'étend sur trois mois, durant lesquels Michel Ziegler (plasticien grandvertois) et Franck Senaud (peintre et professeur d'Histoire de l'Art) bâtissent une programmation ludique, riche et passionnante. Au programme : conférences, rencontres, visites, performances, expositions ou encore ateliers d'initiation aux techniques.

En janvier, le public a pu assister à une conférence orchestrée par Franck Senaud sur le dessin et la bande dessinée ainsi qu'à un concert performance en février ! Actuellement, et ce jusqu'à fin Mars, le dessin est mis à l'honneur puis ce sera au tour de la photographie, d'avril à juin.

Tous les événements ont lieu à la médiathèque ou au château de La Saussaye, à Vert-le-Grand ! Pour connaître les dates et les lieux des prochains rendez-vous, renseignez-vous auprès de la médiathèque (www.mediatheque.vertlegrand.com).



Michel Ziegler et Franck Senaud. © Olivier Perrin

« Sapeurs-pompiers, toujours prêts ! »

Connaissez-vous les sapeurs-pompiers grandvertois ?
Ils sont 18 pompiers volontaires de tous grades, et ils effectuent depuis leur centre de secours de la Croix-Boissée environ 300 interventions par an.
Une activité importante qui ne les empêche pas de répondre présents lorsqu'il y a un téléthon ou un bal à organiser !

Au service des villageois

309, c'est le nombre exact d'interventions effectuées en 2015 par les sapeurs-pompiers de Vert-le-Grand, dont 173 sur notre commune, soit 1 pour 14 habitants. Une activité soutenue pour les 18 volontaires et leur 4 engins, qui doivent être prêts à intervenir quelle que soit l'heure ou le jour de la semaine.

À noter que les sapeurs-pompiers volontaires sont tous des citoyens ordinaires, qui exercent l'activité de pompier en parallèle de leur vie professionnelle ou de leurs études : ils ont choisi de garder une disponibilité suffisante pour répondre immédiatement à toute alarme émise par le centre de secours, et assurer leurs missions de service auprès de la communauté.

Le 9 janvier dernier, 3 pompiers ont été récompensés pour la qualité de leur engagement, en présence des anciens sapeurs-pompiers de Vert-le-Grand : le 1^{ère} classe Sogère Vincent a été nommé caporal, le 2^{ème} classe Meudec Marine a été nommée 1^{ère} classe et le caporal Chenu Sébastien a été nommé sergent.

Vous aussi, si vous avez 18 ans et plus, et que vous êtes motivés pour porter secours et être formés au métier de pompier, sachez que le centre de Vert-le-Grand recrute de nouveaux effectifs.

Outre leur activité principale de secours, les sapeurs-pompiers grandvertois participent également à de nombreux événements de la vie du village :

Ils se sont mobilisés le 5 décembre dernier pour le Téléthon, proposant aux participants de laver leurs voitures, d'acheter des gâteaux ou encore d'effectuer un tour en voiture américaine. Une journée fructueuse puisqu'elle aura permis de reverser plus de 900 euros afin de faire reculer la maladie. Prochains rendez-vous sur leur calendrier, le 9 avril à 12h pour une dégustation de moules/frites avec danses de salon au gymnase de Vert-le-Grand, le 1^{er} mai au centre-ville de Vert-le-Grand pour la traditionnelle vente du muguet, et pour finir, tout le week-end de la fête des moissons, durant lequel ils seront en charge de la restauration.





Présentation du CME

Les enfants élus ont été présentés à l'ensemble des conseillers municipaux, lors de la séance du 16/02/16, et ont procédé au tirage au sort des jurés d'assises. Au terme de cette séance, Monsieur Quintard leur a remis un livret du citoyen.



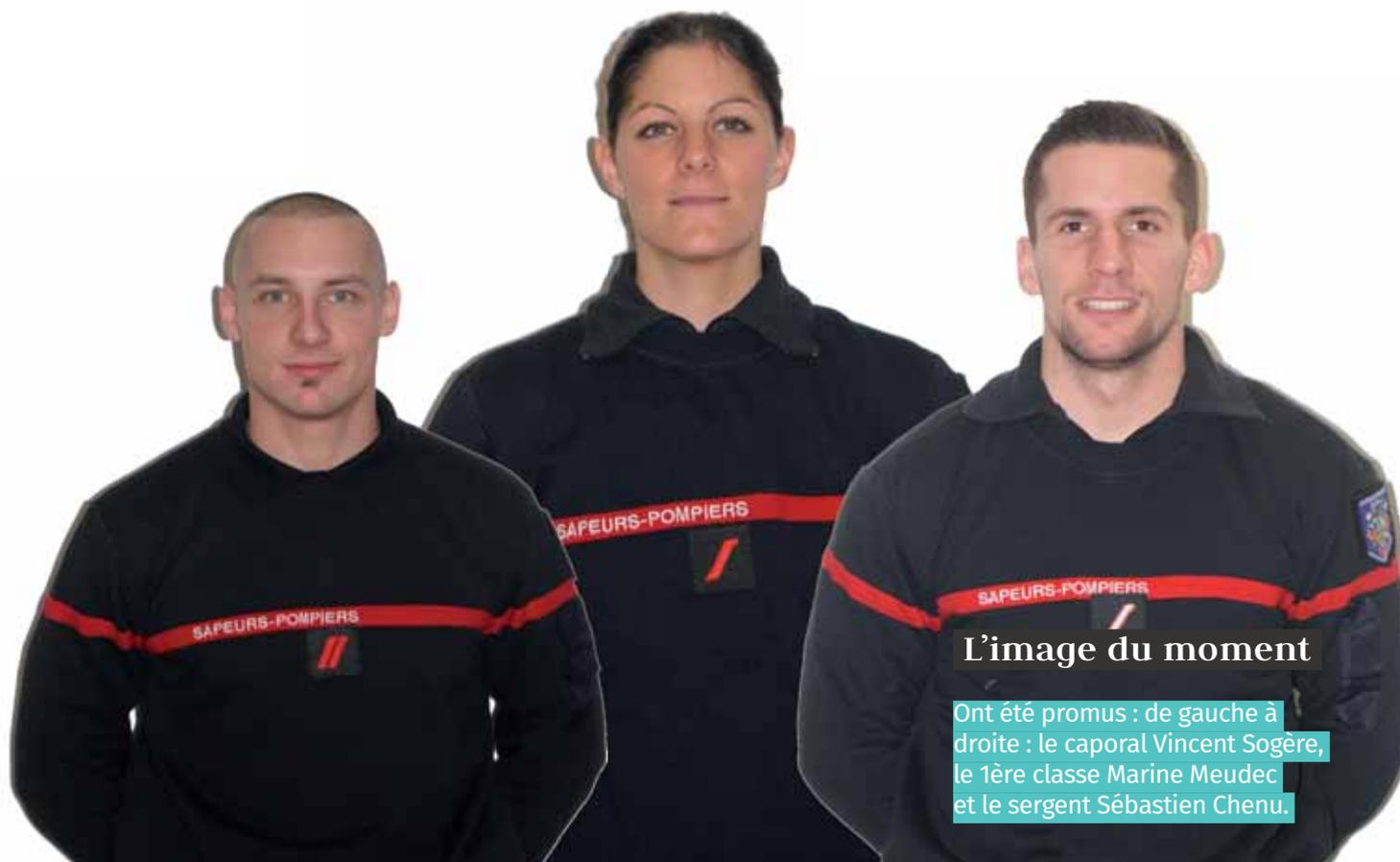
Association danse/GR

L'association Danse/GR de Vert-le-Grand a organisé une rencontre interclub le samedi 12 décembre 2015. L'occasion d'assister à de très belles prestations !



Le CME se mobilise !

Deux missions vont retenir l'attention du Conseil Municipal des Enfants cette année : la propreté des trottoirs et des espaces verts et la sécurité dans les déplacements à pieds et à vélo. Ils espèrent encourager les grandvertois à être plus attentifs à leurs déchets et à leur comportement au volant lorsqu'ils traversent le village.



L'image du moment

Ont été promus : de gauche à droite : le caporal Vincent Sogère, le 1ère classe Marine Meudec et le sergent Sébastien Chenu.

État civil du 15 octobre 2015 au 26 février 2016

Mariages

HENRY Frédéric, Henry, Lucien, Patrice et BRUNET Virginie, Alexandrine, Elise
20 février 2016

Naissances

LHERMITTE Léo, Pascal, Guy, Marcel
22 octobre 2015

CHAMPION Mahé, Hugo, Arthur
1^{er} novembre 2015



PODEVIN MARQUISE Adrien, Michel
4 novembre 2015



COLÉ Maëlys, Théa
19 novembre 2015

MAXIMIN GROSMOIRE Preston, Willy
28 novembre 2015



DERYCKE Lou, Monique
30 novembre 2015



RABOIN Arthur
4 janvier 2016



RIDEAU Lisa, Elvire, Brigitte
26 janvier 2016



PRÉVEL Jade
9 février 2016



PRÉVEL Léo
9 février 2016



Restaurant le Grand Vertois, du nouveau !

Repris depuis le 1^{er} décembre par deux professionnels passionnés par leur métier, Cédric Bedeau et Christelle Flaud, le restaurant vous propose des formules Midi, menus enfants, du lundi au vendredi, ainsi que Snack le samedi midi. Et pour vos événements, anniversaires ou autres soirées à thèmes, n'hésitez pas à les contacter pour réservation, du lundi au samedi.

Lieu de rencontre s'il en est, le bar-restaurant de Cédric et Christelle contribue à la vie de notre village. Un grand merci à eux !

Tél. 01 64 56 04 45 ou 06 77 63 11 79

7h30-19h30 du lundi au jeudi, jusqu'à 22h30 le vendredi. Le matin de 8h00 à 12h30 uniquement bar et carte snacking le samedi.



Nouvel agent en mairie

Nous accueillons depuis le 4 janvier 2016, madame Leila de Sousa, nouvel agent à l'accueil ; elle remplace madame Fabienne Bourgeois qui a rejoint le SIARCE.

Information Pôle emploi

Pôle emploi Île-de-France fait évoluer son accueil en agence pour offrir aux demandeurs d'emploi et aux entreprises une plus grande personnalisation dans leur accompagnement.

À partir du 8 février 2016, les après-midi seront ainsi réservés aux demandeurs d'emploi qui ont rendez-vous et aux ateliers collectifs. Le matin, les demandeurs d'emploi pourront bénéficier des services de Pôle emploi en libre accès.

Les nouveaux horaires sont :

Du lundi au jeudi : de 9h à 13h15 : accès libre

De 13h15 à 17h : réception sur rendez-vous

Le vendredi : de 9h à 12h : accès libre

Accès aux nouvelles modalités d'accueil : <http://www.pole-emploi.fr/region/ile-de-france//candidat/un-acces-plus-direct-a-son-conseiller-@/region/ile-de-france/article.jsp?id=175964>



www.vert-le-grand.com

 Suivez-nous sur [facebook/vert-le-grand](https://www.facebook.com/vert-le-grand)



Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 44 - Mars 2016

- Directeur de la publication : Jean-Claude Quintard
- Service communication : Raymonde Gaiotti et Céline Schintgen
- Crédits photos : mairie et associations - Pierre Boinay et Marcel Demilly
- Rubricage, rédaction et direction de projet : Le Crieur Public (69) - Tél. 06 86 10 91 48
- Maquette : nuitdepleinelune.fr - Infographie : Stéphanie Gall
- Impression : Willaume-Egret - Tél. 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.

VERT-LE
GRAND



Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72 / Fax : 01 64 56 22 55
Mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr
Site : www.vert-le-grand.com
Horaires d'ouverture au public :
• Lundi, mardi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
• Samedi de 8h30 à 12h

EPN - Espace Public Numérique

Tél. : 01 64 56 60 24
Mail : epn.vlg@gmail.com
Horaires d'ouverture au public :
• Mardi et vendredi de 17h à 20h
• Mercredi de 14h à 20h
• Samedi de 10h à 13h
Animateur : Erwan KERHERVÉ

Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93
Mail : bmvlg@orange.fr
www.mediatheque.vertlegrand.com
Horaires d'ouverture au public :
• Mardi et vendredi de 15h à 20h
• Mercredi de 14h à 19h
• Samedi de 10h à 13h
Responsable : Françoise ROQUES

Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social.
Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

Relais Assistants Maternels

Accueil sur rendez-vous :
• Le lundi de 14h30 à 17h
• Le mardi de 13h30 à 17h
• Le jeudi de 15h à 19h
Animations assistantes maternelles / enfants :
Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.
Contact : 01 64 56 84 29
Mail : ramchristinetreptel@wanadoo.fr
Permanences téléphoniques :
• Le lundi de 13h30 à 14h30
• Le jeudi de 14h à 15h
Animatrice : Christine TREPTTEL

Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.
Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).
Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CP. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h et le mercredi de 7h30 à 8h30.
Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.

Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

Accueil de loisirs

Ouvert les mercredis de 13h30 à 19h et vacances scolaires de 7h30 à 19h.
Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription.
Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.
Contact : 01 64 56 90 97
Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale

06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00